

**Fonction Publique +**

**Groupe de travail**

**Plan santé au travail**

**Axe 3 – Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail**

*Jeudi 10 novembre 2022*



# Rappel de la démarche d'ensemble



## Contexte

### Une fonction publique confrontée à :

#### Un enjeu majeur de renouvellement des effectifs...

- Un renouvellement massif des effectifs  
Cf : baisse du nombre de candidats inscrits aux concours  
Ex. recrutements externes de la FPE :
  - 1997 : 641 928 candidats pour 38 864 postes offerts
  - 2020 : 223 635 candidats pour 40 492 postes offerts
- des tensions différentes selon les territoires, métiers et FP
- Un risque de perte en compétences

#### ... de nouvelles attentes des agents et surtout des jeunes générations

- conditions d'emploi
- pouvoir d'achat
- équilibre vie professionnelle/vie personnelle
- sens au travail
- management souple (responsabilisation, délégation, innovation)
- reconnaissance professionnelle
- mobilité professionnelle/localisation des emplois

**ATTIRER**

**FIDELISER**

**VALORISER**



## Corbeille 1 - « Carrières rémunérations parcours »

Carrières – rémunérations  
(fonctionnaires et contractuels)

Parcours (fonctionnaires et  
contractuels)



## Corbeille 2 - « Fonction Publique + »

### Egalité professionnelle, diversité et engagement

*Transposition de l'index égalité professionnelle, évolution du dispositif des nominations équilibrées, meilleure prise en compte de la parentalité, renforcement de la diversité dans la fonction publique, encouragement de l'engagement des fonctionnaires...*

### Organisation et environnement du travail

*Simplification de 10 moments de vie des agents publics, amélioration de l'environnement numérique, conciliation des temps de vie, dématérialisation...*

### Politiques sociales

*Construction d'un programme en faveur du logement des agents publics, restauration, mobilité, vacances, familles...*

### Prévention et conditions de santé au travail

*Déclinaison du plan santé au travail*



## Calendrier de travail

- *Corbeille 1* : à compter de janvier 2023, après les élections professionnelles
- *Corbeille 2* : dès cet automne et d'ici la fin de l'année, travail sur un ou deux objet(s) sur chacun des quatre grands blocs. Préalable à des discussions sur l'ensemble des autres sujets des blocs à partir de janvier 2023 selon une méthodologie de co-construction large.
  - Pour le bloc « Prévention et conditions de santé au travail » : proposition de prioriser quelques actions, et de faire un focus sur une action en particulier : La promotion des espaces de discussions sur le travail.



**Focus sur le bloc « Prévention et conditions de santé au travail »**

**Déclinaison du plan santé au travail**



## Quelques rappels de contexte

- *Rapport LECOCQ sur la santé au travail dans la fonction publique remis en août 2019*
- *Large concertation pour la préparation du premier Plan santé au travail de la Fonction publique*
- *Interversant, couvrant la période 2022-2025, le PST constitue :*
  - **Une feuille de route** pour améliorer les conditions de travail des agents publics:
    - *accompagner les transformations des modes de management et des collectifs de travail, avec un objectif d'attractivité de la fonction publique et de fidélisation de ses agents.*
    - *contribuer à supprimer ou faire diminuer les atteintes à la santé et les absences qui en découlent, l'ensemble du plan contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public.*
  - **Un plan d'organisation et de gouvernance** : *mobiliser les énergies, fédérer l'ensemble des acteurs, clarifier et renforcer leur action et réaffirmer le rôle essentiel du dialogue social dans l'élaboration des politiques de santé au travail.*
  - *Une articulation forte entre les **politiques de santé au travail** et la démarche plus globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail dans les trois versants de la fonction publique, le PST prévoit de mettre la prévention primaire au cœur des démarches de santé au travail, de développer une culture de prévention des risques et de contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien en emploi.*





## Historique 2022 – mise en place du PST

- **18 mars 2022** : lancement du PST par la ministre de la transformation et de la fonction publiques, Amélie de MONTCHALIN
- **20 juin 2022** : première réunion de la formation spécialisée n°4 du CCFP dédiée au suivi du PST
- **12 octobre 2022** : groupe de travail 3 versants – concertation sur la méthodologie de mise en œuvre du PST



## Actions PST déjà conduites en 2022

ACTIONS	Mise en œuvre
<i>Action 2</i> Bilan annuel FIPHFP	FS 4 juin 2022
<i>Action 9</i> Mise à disposition de formation sur Mentor pour accompagner et former sur le dialogue social	« Tout comprendre sur le dialogue social et le droit syndical » « Vivre le dialogue social pour mieux le comprendre »
<i>Action 41</i> Améliorer l'usage du temps partiel thérapeutique	Note d'info DGOS du 4 nov 2021 FAQ FPE du 2 juin 2022
<i>Action 44</i> Renforcer la formation des agents publics en situation de handicap	Décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022
<i>Action 46</i> Déployer les référents handicap	Circulaire du 17 mars 2022
<i>Action 57</i> Organisation de séminaires annuels du réseau des ISST	Séminaire annuel Etat le 14 octobre 2022



## Priorités proposées pour 2023

### Dialogue social – 2023

- Guide sur la mise en place et le fonctionnement des comités sociaux et des FS
- Référentiel pour la négociation sur la QVCT
- Document socle personnalisable par chaque employeur à destination des agents pour assurer leur formation initiale et continue en matière de SST
- Circulaire DUERP
- Guide reclassement
- Plan amiante
- Formation et temps de travail des assistants et conseillers de prévention
- Appel à projets études et recherches SST



# *Échange sur les priorités 2023*



Focus sur une action prioritaire pour la fin de l'année 2022

## Action 36

Promotion des espaces de discussions sur le travail

